

# 2017 LE BUDGET

*Le Gouvernement prend sa revanche. Faute d'avoir pu supprimer la collectivité départementale, il s'efforce de l'étrangler.*

Pierre Bédier,  
Président du Conseil départemental



**Toujours plus de prélèvements au profit des départements les moins bien gérés**, toujours plus de prestations sociales obligatoires à verser, toujours moins d'aides financières de l'État.

Le compte n'y est vraiment pas car les collectivités portent le poids de la mauvaise gestion du Gouvernement.

Le redressement des finances publiques impose aux territoires de lourds sacrifices auxquels nous sommes prêts s'ils sont justes et utiles. Or, en pénalisant les bons gestionnaires, l'État récompense le vice et sanctionne la vertu. Il est le principal acteur de notre appauvrissement.

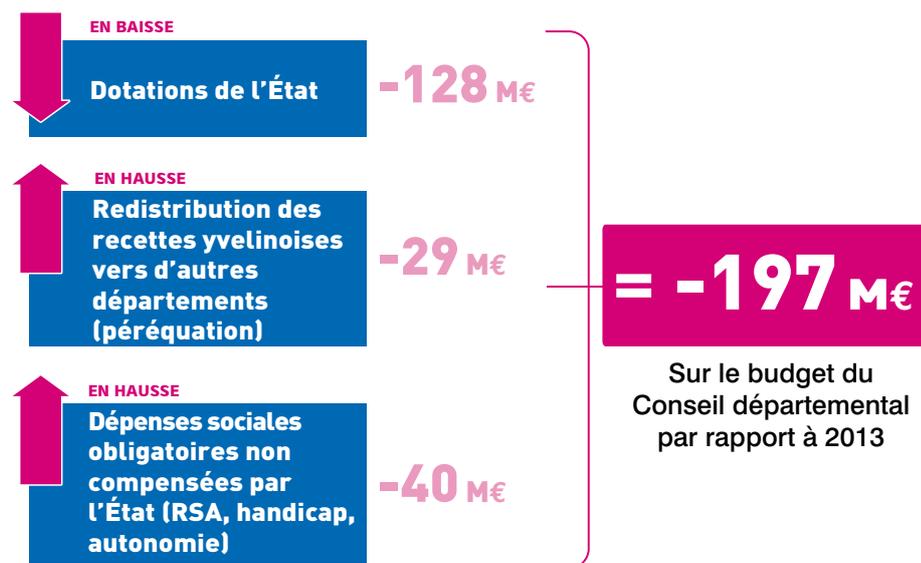
Notre rigueur et des plans successifs d'économies n'ont pas suffi. Pour la première fois, en 2016, nous avons été contraints de faire appel aux Yvelinois pour maintenir le niveau antérieur de nos recettes qui demeure le plus faible de tous les départements français.

Ce fut une décision difficile mais responsable pour rester partenaire aux côtés des communes et de leurs représentants, solidaire des habitants, et porter des projets d'avenir pour les Yvelines dans les transports, le logement, le numérique et l'éducation.

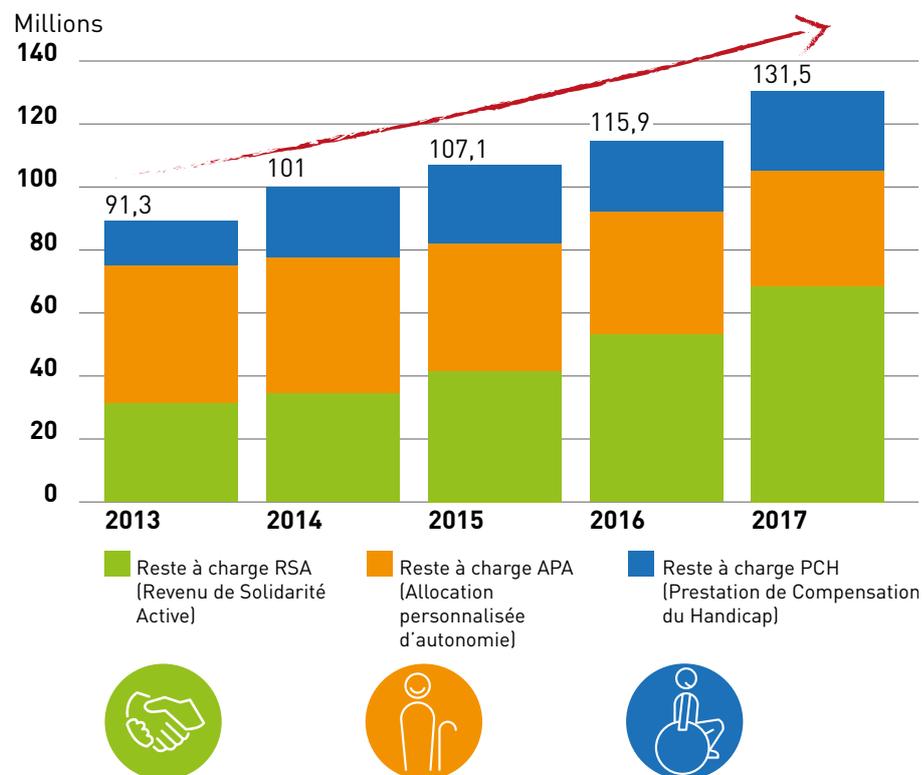
Le "toujours plus" d'un collectivisme archaïque a ruiné le modèle social français. Seule l'ambition d'un "toujours mieux" permettra de construire un service public moderne, efficace et économe des deniers publics.



## LE DÉPARTEMENT LE PLUS TOUCHÉ DE FRANCE



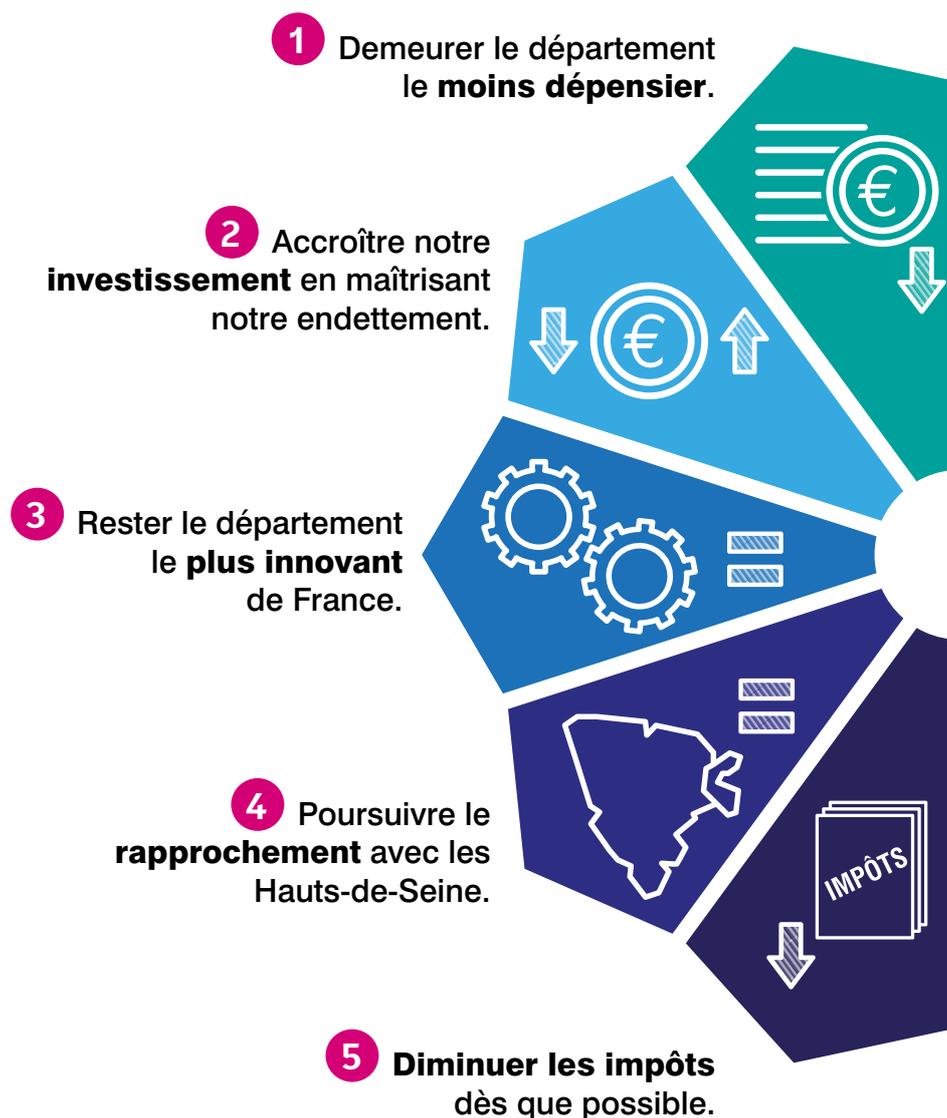
## L'ENVOLÉE DES DÉPENSES SOCIALES OBLIGATOIRES NON COMPENSÉES PAR L'ÉTAT



*“ C'est en cumulant l'effet de ces mesures que le Département des Yvelines a dû absorber une perte de ressources proche de 200 M€. ”*

Pierre Bédier,  
Président du Conseil départemental

## 5 AMBITIONS POUR UN BUDGET RESPONSABLE



## 5 LEVIERS À ACTIONNER



“ *Les Yvelines resteront le département de France dont la dépense de fonctionnement par habitant est la plus faible.* ”

Pierre Bédier,  
Président du Conseil départemental

2016 était une année de transition. Nous avons mené une politique départementale rigoureuse qui nous a permis d'obtenir des résultats concrets (inversion de la courbe du RSA par l'insertion, baisse du coût de prise en charge des mineurs étrangers, ...). L'augmentation de la part départementale de la taxe foncière a permis de compenser partiellement les aides manquantes de l'État. Cela nous autorise à maintenir un haut niveau d'investissements auto-financés à 50% et profitant directement aux Yvelinois.

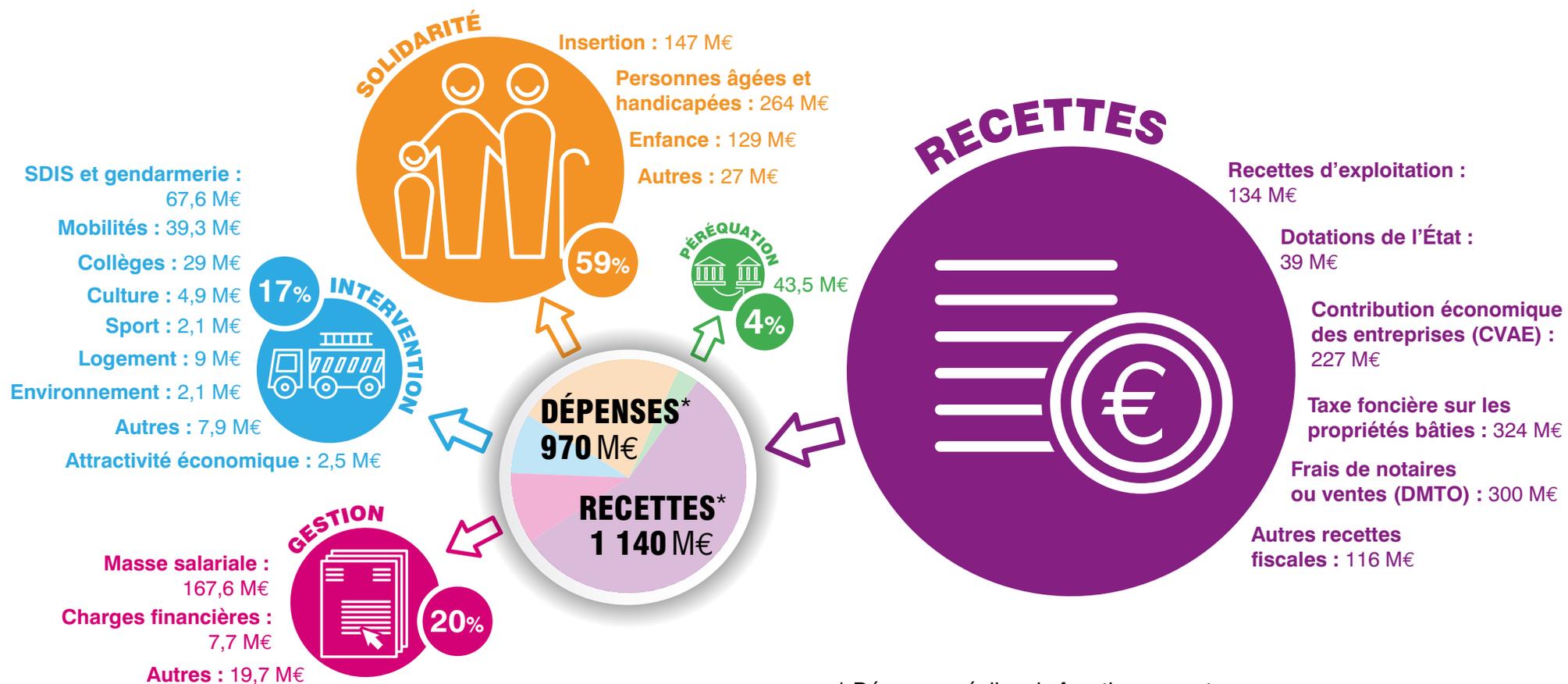
Plus d'infos sur le budget sur [yvelines.fr](http://yvelines.fr)

### Les Yvelines, 7<sup>e</sup> département\* au taux de taxe foncière le plus bas malgré l'augmentation

1. Paris	5,13 %
2. Hauts-de-Seine	7,08 %
<b>7. Yvelines</b>	<b>12,58 %</b>
28. Seine-Saint-Denis	16,29 %
54. Eure	20,24 %

\* Sur les 96 départements hors Outre-Mer

# DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

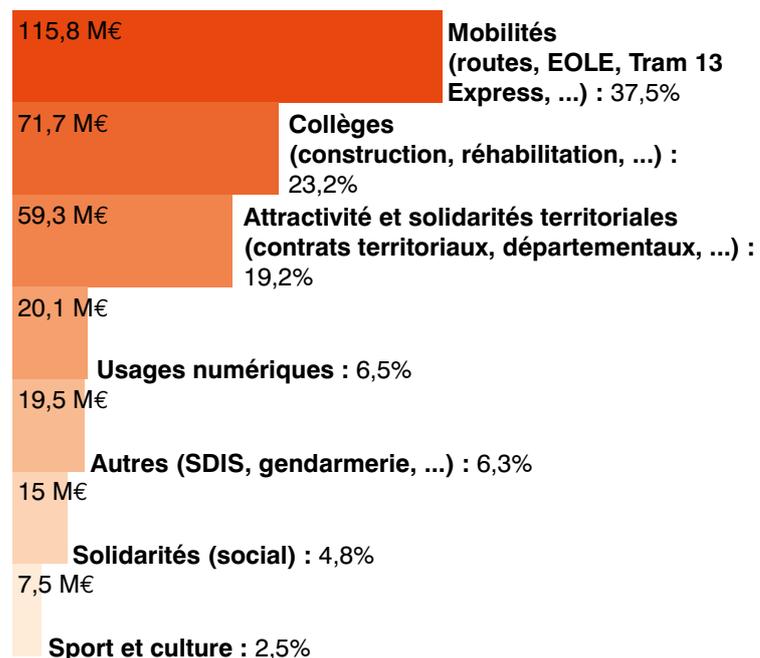


\* Dépenses réelles de fonctionnement  
Recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement

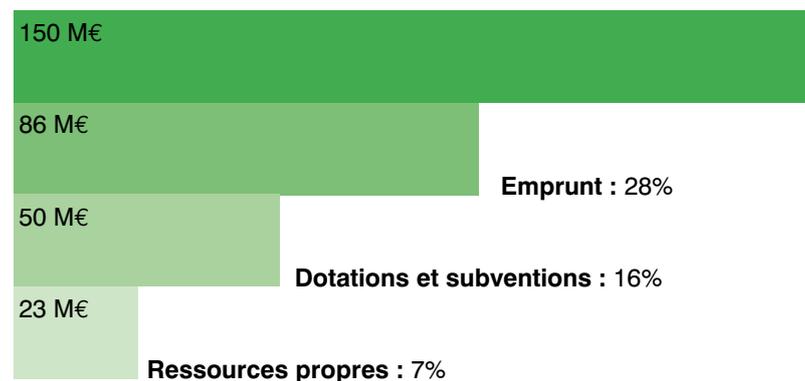
# LA POURSUITE D'UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT AMBITIEUSE

Nos projets sont auto-financés à 50%.

## DÉPENSES\* (309 M€)



## RECETTES\* (309 M€)



Autofinancement net : 49%

Emprunt : 28%

Dotations et subventions : 16%

Ressources propres : 7%



En 2017, le niveau d'épargne nette permet également de maintenir un recours limité à la dette pour financer les investissements.

\* Hors remboursement des emprunts